

# Rezé

MENSUEL



FESTIVAL  
Instants  
du monde p9



FISCALITÉ  
Taxe sur  
la publicité p12



OSER-FORÊT VIVANTE  
Partage  
d'expériences p14



## La Ville baisse ses investissements

# SOMMAIRE

N°50



## Le mensuel d'information municipale

**Edition :** Ville de Rezé  
(service communication  
02 40 84 42 59)

**Directeur de la publication :**  
Gilles Retière

**Directeur de la communication :**  
Jacques Lamy

**Rédactrice en chef :**  
Catherine Le Brigand

**Rédaction :**  
Catherine Le Brigand, Stéphanie  
Le Goff avec Thierry Goussin,  
Emmanuel Piet, Bruno Sotin,  
Pascale Wester

**Photos :**  
Thierry Mezerette  
avec Ludovic Failler

**Maquette :**  
MCM Informations

**Impression :**  
LNG

**Régie Publicitaire :**  
Gécop (02 40 71 06 06)

**Tirage :**  
21 000 exemplaires

**Contact :**  
Rezé Mensuel, Hôtel de ville  
BP 159, 44403 Rezé Cedex  
**Standard mairie :**  
02 40 84 43 84



Imprimé sur papier recyclé,  
100% à partir de vieux papiers

  
**Rezé**  
www.reze.fr



par Gilles Retière,  
maire de Rezé,  
vice-président de Nantes Métropole

## FAITS DU MOIS

- 5 Tour de Rezé :  
le 28 mars
- 6 Visite de la  
médiathèque
- 7 Recherche familles  
pour héberger joueurs
- 8 Ville et Veolia : bilan
- 9 Les couleurs du Corbu  
s'exportent

## ACTUALITÉ MAIRIE

- 10 La Ville diminue  
ses investissements
- 12 Taxe sur la publicité :  
le point

## ACTUALITÉ QUARTIERS

- 14 Oser : partage  
d'expériences
- 15 Aide pour les lycéens  
qui décrochent
- 19 Trentemoult  
composte

## MAGAZINE

- 20 Sortir

## PRATIQUE

- 22

# Un développement durable et solidaire

Après une année 2009 marquée par une forte politique d'investissements (13 millions d'euros), nous allons devoir diminuer la voilure. La réforme des collectivités et celle de la fiscalité engagées par l'État contiennent de grandes zones d'ombre. La prudence nous invite donc à revenir à un niveau d'investissements plus proche des 6 à 7 millions. La priorité des travaux que nous ferons sera plus que jamais celle des économies d'énergie de manière à réduire nos frais d'électricité, gaz... C'est le choix de l'avenir et du développement durable.



Sachez que, même dans un contexte financier difficile, Rezé sera proche de vous tous, pour répondre à vos besoins, à vos attentes. J'ai une pensée particulière pour celles et ceux qui traversent des moments difficiles, pour nos jeunes qui s'inquiètent de leur avenir, pour les chômeurs, pour ceux qui vont perdre leurs indemnités. Notre souhait est de ne laisser personne au bord du chemin.

J'ai confiance également en la solidarité collective rezéenne souvent enviée, celle qui nous enjoint à donner un coup de pouce à un ami, à un voisin. C'est tous ensemble que nous allons continuer de construire une société dans laquelle chacun a sa place. Car cohésion sociale et qualité de vie sont gages d'un développement durable pour tous.



F

AITS DU MOIS

02 40 84 52 50

Rezé les Couleurs les 12 et 13 juin, cela se prépare dans les quartiers dès maintenant. Si vous avez des projets de pique-nique, de déco... n'attendez plus, appelez ce numéro. Vous pouvez aussi écrire un courriel à : [rezelescouleurs@mairie-reze.fr](mailto:rezelescouleurs@mairie-reze.fr)



Les enfants du centre de loisirs de la Robinière devant leur projet.

### EXPÉRIMENTER

**Exposcience**, du 17 au 20 mars à la Trocardière, c'est l'occasion pour des jeunes de vous présenter les fruits de leur cogitation. 5000 visiteurs sont attendus pour des échanges passionnés. Des petits curieux de la maternelle aux lycéens un peu plus calés, tous participent en exposant leurs projets. Membre du collectif organisateur, l'Arpej sera présent dans les stands avec huit projets issus de ses centres... Participeront également des Géotrouvetout de l'école Jean-Jaurès. Ouvert à tous. Découvrez les projets originaux des centres de loisirs des Guyzmos et de la Robinière sur [www.reze.fr](http://www.reze.fr)



### LA BALADE

Le Tour de Rezé se déroulera le 28 mars. 10 ou 20 km au choix, en fonction de la forme et de l'envie de chacun. Les départs auront lieu entre 8h et 10h depuis le site Saint-Lupien. Le thème retenu cette année: "La marche, c'est la santé". Rens. 02 40 84 42 78 et [www.reze.fr](http://www.reze.fr).

### À NE PAS MANQUER

- CITOYENNETÉ : élections régionales les 14 et 21 mars
- CHANSON : Clarika au théâtre municipal le 25 mars (p 20)
- ÉCHANGE : Troc'plantes par l'association la Maison le 27 mars (p 21)
- DÉMOCRATIE LOCALE : réunion publique à La Houssais le 11 mars
- CONSEIL MUNICIPAL : séance publique le 12 mars

**LA PHOTO**

Fin janvier, visite du chantier de modernisation de la station d'épuration de la Petite-Californie par les élus et riverains. La partie gros œuvre devrait être achevée fin mars.

13000 m<sup>3</sup> de béton auront été coulés et 1000 tonnes d'acier utilisées. La mise en service est programmée en fin d'année.

En savoir plus: [www.reze.fr](http://www.reze.fr) (rubrique grands dossiers / aménagement de l'espace public).

**À L'HONNEUR**

**Jacques Floch**, maire de Rezé de 1978 à 1999, ancien secrétaire d'État à la Défense chargé des anciens combattants du gouvernement de Lionel Jospin, ancien député. Il figure parmi la promotion de janvier 2010 de la Légion d'honneur au grade de chevalier. Félicitations!

**VISITES**

Découvrez l'architecture de la **médiathèque** et l'histoire du lieu qui fut autrefois une église en participant à la visite du 20 mars (11h à 12h) organisée dans le cadre des Rendez-vous du patrimoine. Autre visite : celle du site Saint-Lupien autour du thème de "l'urbanisme et du commerce à l'époque gallo-romaine" les 10 et 28 mars à 15h. *Inscription au 02 40 84 43 60.*





**NOUVEAU**

## 11<sup>e</sup> antenne de l'Adar

L'association d'aide à domicile Adar, qui a son siège à Orvault, ouvre sa 11<sup>e</sup> antenne à Rezé. Au rez-de-chaussée du Cabestan, avenue de la Libération. *"Un endroit idéal, juge Jean-Yves Morice, le directeur général, pour se rapprocher de nos 500 usagers rezéens et de nos 115 salariés du Sud-Loire. La demande d'un accompagnement au quotidien des personnes âgées, malades ou handicapées vivant à domicile, se développe sur le territoire."*



**Jean-Yves Morice, le directeur général de l'Adar.**

Tâches ménagères, aide à l'hygiène et à la toilette, garde de jour et de nuit, aide administrative, mais aussi aide aux aidants, garde d'enfants... Des missions de proximité de plus en plus nombreuses, compte tenu du vieillissement de la population. Précisons que l'Adar, association créée en 1973, est présidée depuis 2008 par un Rezéen, Jacques Le Creff. Un autre Rezéen fut acteur également de l'Adar en tant que trésorier: Gilbert Azais, récemment décédé.

[www.adar44.com](http://www.adar44.com)



**RECHERCHE**

**L'Entente rezéenne** cherche des familles pour héberger les 126 joueurs de football qui participeront au Tournoi international cadets de Rezé les 2, 3 et 4 avril. S'adresser à Philippe Biton, 02 40 75 49 54.

**LE BILAN**

La Ville et Veolia sont à la croisée des chemins. L'entreprise et Rezé ont travaillé durant un an et demi au même objectif : réaliser un diagnostic local de l'impact des activités sur l'environnement et le territoire. Le diagnostic a révélé que s'il existe chez les Rezéens une véritable conscience des problèmes planétaires, les chances d'amélioration d'une qualité de vie durable personnelle ne sont imaginables et surtout motivantes qu'aux dimensions de la ville et du quartier. La copie finale a été enrichie

des remarques des habitants qui avaient participé au forum citoyen en avril dernier. Des préconisations sont faites et des axes forts ont été pointés. On les retrouvera sous forme d'objectifs dans le second Agenda 21 de Rezé présenté en avril prochain : incitation aux économies d'énergie et à l'écomobilité, préservation des espaces verts naturels et des milieux aquatiques de Rezé, renforcement du lien social et maintien de la mixité sociale, promotion d'une consommation responsable et amélioration du tri sélectif.

**CLIN D'ŒIL**

Après avoir changé la déco intérieure en colorant ses murs de bleu et de parme, la Halle de la **Trocardière** rafraîchit sa façade et affiche en grand le nom que lui ont donné ses habitués.

**ÉVÉNEMENT** **Salon Natura** du 26 au 29 mars à la Trocardière. L'un des principaux salons bio de France réunissant des centaines d'exposants. Cette année, le thème sera "faire soi-même, prenez en main le bio" avec des conférences ateliers qui donneront des trucs et astuces pour faire sa bio-cosmétique, son bio-jardin, sa bio-cuisine, ... La Ville y tiendra comme à l'accoutumée son stand. Le public y découvrira le second Agenda 21 de Rezé.



La préservation des espaces verts naturels et des milieux aquatiques, l'un des objectifs du second Agenda 21.



## CHEZ NOS VOISINS

### Les couleurs du Corbusier

ont traversé la Loire. Quatorze stagiaires du centre de l'Afpa de Saint-Herblain ont repeint une façade de leur centre de formation en s'inspirant des couleurs de la Maison radiieuse. En amont, les jeunes ont recherché les couleurs exactes privilégiées par Le Corbusier et les ont analysées pour établir un nuancier se rapprochant au plus près des couleurs originales. Au final, sept des 16 couleurs utilisées à Rezé ont été reprises sur le bâtiment de l'Afpa.



## LE MATCH

### CSP face au NRB

Vendredi 22 janvier, 1000 spectateurs ont garni les travées du gymnase Dugast, curieux de voir le match qui opposait le Cercle Saint-Paul, qui lutte pour le maintien en N1, au Nantes-Rezé Basket, qui joue le haut du tableau en ligue. Sans grande surprise, le NRB a remporté le match (69 à 48) se qualifiant pour les 1/8<sup>e</sup> de finale. Le public rezéen, qui aurait aimé voir le petit titiller le grand plus longtemps, gardera en mémoire la belle image des joueuses des deux clubs faisant cercle à l'issue de la rencontre.



Kamilya Jubran,  
le 20 mars.



## ÉCOUTER

### Instants du monde du 16 au 21 mars.

Le festival de l'Arc porte bien son nom. Les artistes emmèneront le public sur les chemins du métissage improbable avec "Tangos para Bach". Cap sur la Galice et la Sardaigne avec Antonio Placer, mais aussi la Palestine, la Turquie, Venise... Réservations : 02 51 70 78 00. En savoir plus: [www.larcareze.fr](http://www.larcareze.fr)

# Un budget 2010 contr

## CONSEIL MUNICIPAL

**L'État réduit encore ses aides. La Ville, prudente dans la gestion de son budget, se voit obligée d'étaler ses investissements et d'augmenter les impôts.**

**E**n janvier, les élus ont voté le budget 2010. Pour la deuxième année consécutive, ils se sont résolus à augmenter les impôts (+2 %). En grande partie à cause du désengagement de l'Etat. Pour maintenir la même qualité de services aux habitants. "En 12 ans, nous avons perdu 63 % de nos dotations et de nos compensations, souligne Anais Gallais, adjointe en charge des finances. En 2010, cela se traduit par un manque à gagner de 2,9 millions d'euros." Pour autant, l'augmentation de la taxe foncière (+1,5 %) et de la taxe d'habitation (+2,5 %) ne couvre pas la totalité des pertes subies. Le budget 2010 s'annonce donc extrêmement serré.

## Étalement des investissements

Les investissements (6,5 millions d'euros) sont réduits de moitié par rapport à 2009. "Nous ne voulons pas vivre au-dessus de nos moyens", explique Anais Gallais. Certains projets – telle la construction d'un auditorium – sont reportés. D'autres sont maintenus : réalisation d'un centre de loisirs sans hébergement à la Butte-de-Praud, lancement des premiers travaux sur le centre d'interprétation et d'animation du patrimoine (Ciap) aux Champs-Saint-Martin. D'autres encore se terminent comme prévu :

## Ils ont dit

### Antoine Gautier (UMP)

"Vous nous livrez une litanie de platitudes et un inventaire à la Prévert d'intentions sans objectif. Il s'agit d'un saupoudrage de mesurette."

### Didier Quéraud (Verts)

"Vérifions si des emprunts supplémentaires ne nous permettraient pas d'opérer d'autres investissements que ceux prévus, rentables en termes d'économies d'énergie."

### Mireille Pernot (PCF)

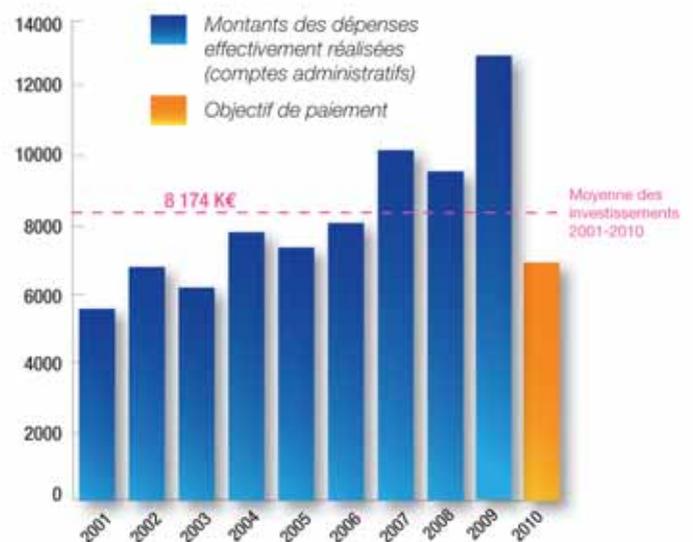
"En proposant d'augmenter une nouvelle fois cette année les taux des taxes locales, tout en contenant cette évolution, nous devons poursuivre notre politique d'abattements fiscaux afin d'alléger d'autant les charges qui pèsent sur les familles modestes."

### Martine Métayer (PS)

"Les collectivités se doivent, surtout en période de crise, de maintenir les services à la population. Il n'est jamais facile de recourir à l'augmentation de l'impôt. Mais, l'impôt participe de la solidarité collective puisqu'il est défini en fonction des ressources et des charges des contribuables."

## Évolution des investissements

(en milliers d'€)



### Exemples d'investissements réalisés :

2002 : réhabilitation de la piscine V.-Jara.  
 2003 : extension du groupe scolaire J.-Jaurès.  
 2004 : construction gymnase A.-Dugast (Ragon)  
 2005 : extension du groupe scolaire Ragon, construction de la crèche Enfant-d'Eau (Port-au-Blié), réhabilitation du théâtre municipal.  
 2006 : construction du CSC Jaurès-Blordière.  
 2007 : construction du stand de tir, réhabilitation de la BaraKaSon, aménagement de locaux pour l'Enso (Ecole normale sociale de l'Ouest).

2008 : rénovation église Saint-Pierre, 2<sup>e</sup> tranche de l'extension du groupe scolaire J.-Jaurès, construction sur le site de la Carterie de la crèche Les Rêveuses et de locaux pour les clubs d'anciens.  
 2009 : construction de l'équipement sportif de Port-au-Blié, réhabilitation de la piste d'athlétisme de la Trocardière, travaux dans la résidence Plancher personnes âgées, rénovation du groupe scolaire Port-au-Blié, construction d'une salle de convivialité pour la halle de tennis de la Trocardière.

# aint

## Un effort de 38 € par foyer

Après des années de stabilité, les impôts locaux augmentent deux années de suite: +4 % en 2009 et + 2 % en 2010 (taxe d'habitation + 2,5 %; taxe sur le foncier bâti +1,5 %). Soit pour un couple avec deux enfants, propriétaire d'un logement de 100 m<sup>2</sup>, un effort supplémentaire de 38 euros. Seuls 40 % de la population rezéenne sont soumis à ces deux impôts.

gymnase du Port-au-Blé (livraison à l'automne), rénovation de l'église Saint-Pierre (mais programme revu à la baisse).

Du côté des dépenses de fonctionnement, la même rigueur est de mise. La masse salariale se stabilise autour de 54 % du budget total. Un chiffre certes en deçà des communes de même strate (57,8 %) mais qui n'autorise aucune embauche. "Si on veut créer un poste, il faut en supprimer un ailleurs", déclare le maire, Gilles Retière.

### Soutien aux associations

Les subventions aux associations sont maintenues. "Les associations sont nos forces vives. Nous souhaitons rester leurs partenaires, particulièrement en temps de crise." Un appui indispensable, notamment pour le Centre communal d'action sociale (CCAS) qui redoute l'arrivée en nombre de personnes en fin de droits.

Le maire ne cache pas son inquiétude pour les années futures. "La solution n'évoluera pas. Je redoute de nouvelles baisses d'aides de l'État aux collectivités locales."

Le budget a été adopté par la majorité et par le Modem. Les quatre membres de l'UMP ont voté contre. La LCR s'est abstenue.

Le gymnase de Port-au-Blé, l'un des principaux investissements de 2010.



## Autres dossiers

### Haïti

Suite au terrible séisme qui a frappé Haïti en janvier, le conseil municipal a voté à l'unanimité un vœu pour l'annulation des dettes de ce pays. Il s'engage aussi à apporter son soutien financier à l'association Ayiti Education, experte dans la construction d'écoles aux normes parasismiques.

### Gens du voyage

Le nouveau schéma départemental d'accueil des gens du voyage a été voté à l'unanimité. Le conseil municipal insiste sur l'importance de créer deux aires d'accueil pérennes destinées aux grands passages dans l'agglomération: l'un au nord, l'autre au sud (terrain proposé par Bouguenais). Il souhaite aussi que se développe une véritable politique publique dans les domaines de la sédentarisation et de l'insertion économique et sociale des voyageurs.

### Jardins familiaux

À la demande de la Ville, les membres du Conseil économique social communal (CESC) ont planché sur le fonctionnement des jardins familiaux. Ils ont formulé 14 préconisations. Parmi lesquelles: l'élaboration d'une charte de sensibilisation au jardinage biologique, la création d'un point conseil, la mise en place d'une bourse d'échanges de jardins familiaux pour favoriser le rapprochement des jardiniers de leur domicile.



## FISCALITÉ

**Une nouvelle taxe a été instaurée sur la publicité extérieure. Objectif : diminuer la pollution visuelle en entrée des villes. Rezé applique la loi mais l'application fait débat. Une réflexion est en cours.**



# Taxe sur la pub

**A**vant 2009, la Ville taxait les emplacements publicitaires. Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2009, elle applique la nouvelle loi d'août 2008 et prélève donc la taxe locale sur la publicité extérieure (TLPE). Une fiscalité à l'assiette plus large. Cette taxe concerne non plus seulement l'affichage publicitaire, mais aussi les enseignes commerciales, installées ou peintes sur les bâtiments, et les pré-enseignes (voir index).

Dans l'esprit du législateur, la TLPE doit limiter la pollution visuelle aux entrées de ville et dans les zones commerciales, tout en apportant de nouvelles recettes aux communes. Ce sont elles qui en effet perçoivent la taxe.

Soucieuse d'avoir du recul sur cette nou-

velle fiscalité, et contrairement à d'autres communes de la région qui ont fortement taxé les enseignes, la Ville de Rezé a souhaité appliquer le tarif de base fixé par l'État sans le majorer. En 2010, les enseignes de 7 à 12 m<sup>2</sup> sont taxées à hauteur de 15 € le m<sup>2</sup> par an ; de 12 à 50 m<sup>2</sup>, à 21 € le m<sup>2</sup> ; au-delà de 50 m<sup>2</sup>, à 33 €. Dans les faits, la taxe épargne ainsi la

quasi totalité des enseignes des petits commerces.

Quant aux panneaux d'affichage publicitaires et aux pré-enseignes, le tarif est soumis à un taux unique de 15 € le m<sup>2</sup>.

La TLPE a procuré environ 73 000 € de recettes à la commune en 2009. Mise en œuvre progressivement du fait du temps nécessaire à la Ville pour recouvrer l'en-

## Petit index

- **Enseignes** : nom du magasin installé ou peint sur le bâtiment.
- **Pré-enseignes** : on les voit en bordure des routes, elles indiquent l'accès pour trouver tel commerce, hôtel...généralement situées à proximité de l'établissement.
- **Publicités** : panneaux d'affichage.

Deux agents du service municipal réglementation devant un panneau qualifié de pré-enseigne. En arrière-plan, on aperçoit partiellement l'enseigne.



**Danièle Daunis-Féraud,** adjointe en charge de la sécurité publique et de la réglementation  
*"Nous appliquons la loi sans faire de zèle puisque nous prenons le tarif légal de base. La loi est faite de manière à éviter la prolifération de supports publicitaires. Le Gouvernement l'a conçue comme une source de financement pour compenser d'autres qui ont disparu du fait des réformes fiscales."*



# licité : le point

semble des recettes, cette taxe devrait au terme de cette année 2010 rapporter plus encore.

L'application de cette loi ne fait pas l'unanimité du côté des entreprises commerciales qui ont vivement réagi à Rezé et ailleurs. La Ville réfléchit à une tarification plus adaptée aux enseignes. Et, dans le contexte du Grenelle 2, le maire envisage de faire délibérer le conseil municipal sur l'adaptation des tarifs : les baisser pour les enseignes et les augmenter pour les panneaux d'affichage et les pré-enseignes qui jalonnent les axes : *" Il ne s'agit pas de pénaliser les entreprises mais de les inviter à réfléchir à leur dispositif publicitaire afin qu'il ne défigure pas le paysage urbain."* À suivre donc.



## Des zones pour la pub et les enseignes

L'installation et la modification d'enseignes et dispositifs publicitaires font l'objet d'autorisations municipales en respect de la législation urbaine. À Rezé, le règlement local de publicité annexé au Plan local d'urbanisme définit six "zones de publicité restreinte" dans lesquelles les dimensions des publicités et pré-enseignes sont soumises à des règles précises. Hors agglomération, elles sont interdites. Quant aux enseignes, qui relèvent du code de l'environnement, elles doivent faire l'objet d'une demande spécifique en mairie.

**Renseignements : accueil de l'urbanisme, 02 40 84 42 68.**

**PONT-ROUSSEAU**

## Partage d'expériences

Après une cassure, le retour à l'emploi n'est pas toujours aisé. L'un des paris de l'association d'insertion Oser-Forêt vivante est de composer des équipes où le vécu de chacun enrichit l'autre. En 2009, Oser-Forêt vivante a permis à 180 personnes en insertion de réaliser 17 000 heures de travail. Age, qualification, expérience... leurs parcours sont très différents. "Quand des nouveaux arrivent, on essaye de les associer à une personne plus expérimentée sur le terrain", précise Joël Castex, le responsable de l'association intermédiaire. Privilégié par Oser-Forêt vivante, le travail en équipe restaure la confiance en soi des plus éloignés de l'emploi et conduit à l'autonomie. Les plus expérimentés trouvent une valorisation dans la transmission de leur savoir.



L'association intermédiaire permet, chaque mois, à 100 chercheurs d'emploi d'avoir une activité professionnelle à temps partiel chez des particuliers, collectivités, entreprises du sud de l'agglomération.

Guy :

" Je transmets mes petites astuces "

"J'ai 45 ans dans le métier de peintre en bâtiment. J'ai perdu mon emploi à la suite d'un accident du travail. Je réalise une dizaine de chantiers par an pour Oser, surtout de longues missions. Quand on est à deux, souvent j'apprends aux jeunes à travailler, je transmets mon savoir, mes petites astuces. C'est en pratiquant sur le terrain qu'on apprend le mieux. Ce qui me plaît c'est le contact avec le client. On lui donne des petites idées de déco, on rend des petits services en plus."



Jacky :

" Pas d'âge pour apprendre "

"Oser me permet de toucher à tout et me remet progressivement dans le monde du travail après un long arrêt maladie. C'est mon deuxième chantier avec cette association. Le premier c'était la pose d'un parquet flottant. Mon collègue m'a fait voir, maintenant je me sens capable de le faire. J'adore la tapisserie mais il y a sans doute des techniques que je ne connais pas. Je suis à l'écoute, il n'y a pas d'âge pour apprendre. Peut-être que c'est moi qui apprendrai aux autres dans dix ans."





CHÂTEAU

De gauche à droite : Anne-Françoise Bour et Jocelyne Piton, coordonnatrices du pôle insertion, et Hélène Pagès, conseillère d'orientation.

## Aide aux lycéens qui "décrochent"

**Un pôle insertion installé au lycée Goussier accueille les lycéens en situation de décrochage. Objectif : trouver avec eux des solutions personnalisées.** "Je reçois le lycéen, lui demande ce qu'il aime, ce qui l'intéresse, ce qu'il a envie de faire. A l'issue de l'entretien, soit il retourne en classe, soit il démissionne



Sophie, lycéenne.

complètement, soit je lui propose des solutions. En fonction de ses souhaits, de ses possibilités et de celles de notre réseau de partenaires, des solutions peuvent être trouvées, au cas par cas, en lien avec la famille, les services sociaux..."  
 Coordinatrice du pôle insertion, installé au lycée professionnel Goussier, Anne-Françoise Bour accueille les lycéens en situation de décrochage pour trouver avec eux des solutions personnalisées. "Il s'agit d'un dispositif de l'Éducation nationale destiné à prévenir le décrochage scolaire. Les jeunes sont tout d'abord reçus par les conseillers d'orientation-psychologues du CIO pour faire un premier bilan de la situation. Ensuite, ils sont éventuellement dirigés vers ce pôle insertion", explique Dominique Riou, directrice du CIO. Les signaux annonciateurs de décrochage sont nombreux et les raisons, multiples.

Pour Sophie, 19 ans, Chilienne arrivée en France il y a trois ans, difficile de suivre le rythme de certains cours en français. "Je voulais passer un bac littéraire, mais c'est trop dur pour moi." Polyglotte, elle aimerait devenir traductrice. Compromis : "Nous lui avons proposé de continuer à suivre les cours

de sciences humaines en libérant deux jours par semaine pour faire des stages dans le secteur de l'accueil, du tourisme." Ainsi, Sophie reste lycéenne tout en découvrant un secteur professionnel qui l'intéresse.

**En savoir plus : [www.reze.fr](http://www.reze.fr)**

### "Un mercredi plus" pour l'orientation

Mercredi 10 mars, le CIO propose un accueil renforcé : toute l'équipe sera mobilisée pour accueillir avec ou sans rendez-vous les jeunes, de 14h à 19h.

CIO au 2 rue Victor-Fortun. Ouvert au public du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 14h à 17h (19h le jeudi) - le mercredi après-midi est prioritairement réservé aux scolaires.  
 Tél. 02 40 13 11 00.

Semaine parents - enfants  
 Au CSC Loire-et-Seil, du 9 au 13 mars, sur le thème de l'alimentation. Mardi 9, à 20h, ciné-débat "Nos enfants nous accuseront", en présence d'une psychologue. Jeudi 11, 17h, goûter remueménages, 19h30, atelier prévention obésité animé par une pédiatre. Rens. 02 40 48 01 39 ou 02 51 11 12 32.

Mardi de l'histoire  
 Conférence sur les combats politiques de Victor Hugo 2 mars, 14h30, résidence Saint-Paul. Par la Société des Amis de Rezé, résidence Saint-Paul et Orpar. Rens. 02 51 72 71 27.

CGT Sud-Loire  
 Concours de belote 12 mars à 13h30, salle de la Carterie. Tarif: 7 €. Buffet "Journée détente des retraités" 19 mars à 12h30, salle de l'AEPR. Tarif: 24 €. Rens. 02 40 84 34 89.

CEPAL Rezé-Centre  
 Concours de belote 26 mars à 14h, salle Marchais, 8 rue des Roquios. Tarif: 7 €.

Randonnées  
 Par l'association Tourisme et loisirs: 7 mars à Vue (13 km), 14 mars au Loroux-Bottereau (16 km), 21 mars sur le circuit des Trois-Rivières (13 km), 28 mars à Saint-Julien-de-Concelles (12 km). Rendez-vous et départs à 13h, place du 8-Mai. Rens. 02 40 75 91 17.

CSC Loire-et-Seil  
 Isles : journée des femmes le 6 mars (exposition, concours de repassage avec l'élection de M. Repassage 2010 - inscription au 02 40 84 45 50). Conte musical argentin "Instant Tango" 7 mars à 10h30. Rencontre "Poésie d'ailleurs" 19 mars à 20h30. Port-au-Blé : journée "bien-être" 27 mars de 14h à 18h30.

Les membres  
du conseil consultatif  
de Ragon.



## RAGON

### “Ne pas être à la traîne”

**A Praud, à la Piroterie, Ragon s’urbanise. Mais les membres du CCQ ont pourtant le sentiment d’être en retard par rapport aux autres quartiers.** Une forêt urbaine, des terrains classés par l’INAO\*, le report du boulevard Mendès-France... Autant de freins qui limitent l’urbanisation de Ragon. “Il n’y a que 7 % de logements sociaux, et il n’y en aura pas plus dans les années à venir !”, ont regretté en décembre les membres du conseil consultatif du quartier. De grands projets devraient voir le jour ailleurs sur Rezé, comme la Jaguère. “Pourquoi le projet du boulevard Mendès-France, plus ancien,

n’est plus à l’ordre du jour? Qu’est-ce qui justifie les priorités?”, demandent-ils.

Et Gérard Allard, adjoint chargé de l’urbanisme de leur répondre: “Nantes Métropole a revu à la baisse les projets de nouvelles voiries, sauf si celles-ci accompagnent une urbanisation conséquente.” À suivre.

\* Institut national de l’origine et de la qualité (ex-institut des appellations d’origine): établissement public dont le rôle est entre autres de protéger les terroirs viticoles d’appellation...

## REZÉ-HÔTEL-DE-VILLE

### Handisup : facilitateur d’accès

**Depuis octobre dernier, l’association Handisup a quitté la place Pierre-Sémard pour s’installer aux Champs-Saint-Martin. Cette association nantaise, créée en 1989, favorise l’accès des personnes handicapées aux études supérieures.** Depuis 2005, elle travaille aussi avec l’Arpej pour intégrer des enfants porteurs de handicaps dans les centres de loisirs rezéens. “Il faut tout d’abord évaluer les besoins de l’enfant en fonction de son handicap”, explique Patrice Fondin, délégué général d’Handisup. “On peut alors proposer, si nécessaire, un accompagnement humain adapté pour qu’il s’intègre au mieux dans le centre”, poursuit-il. En 2009, 29 enfants ont participé aux activités de l’Arpej pendant les mercredis, petites vacances ou mini-camps d’été.

De plus, l’association propose des



**L’association Handisup permet aux enfants d’accéder à différents loisirs via un accompagnement. Sur la photo : Marine et Maud, son accompagnatrice.**

mois, elle organise un débat public ouvert aux familles de personnes handicapées.

“Nous avons de bons retours sur les différentes actions que l’on

aides périscolaires à domicile aux familles. “Le but est de soulager la charge des parents et leur permettre de continuer à exercer leur emploi”, précise Patrice Fondin.

Enfin, l’association participe aux commissions d’accessibilité de la Ville et y témoigne des difficultés quotidiennes des personnes handicapées. Tous les

entreprennent mais il nous reste à améliorer les échanges d’information entre l’association, les animateurs de l’Arpej et les familles”, confie Patrice Fondin. Ce déménagement devrait aller dans ce sens puisque l’Arpej a, dans le même temps, posé ses valises aux Champs-Saint-Martin.

**Handisup : 02 51 83 99 28.**

LA HOUSSAIS

# Informatique sans frontières

**Quatre mois pour équiper et former trois collèges malgaches à l'informatique: la première étape d'un projet baptisé "école du futur pour les enfants de la Terre".** En avril, Sami Hamadouche, habitant de La Houssais, devrait – si tous les fonds sont réunis – s'envoler pour Madagascar avec son vélo, et une quinzaine d'ordinateurs portables placés dans une petite charrette.

Sur place, 1 000 km à parcourir, à la seule force des mollets, pour valoriser l'écotourisme durable. Mais avec l'encouragement des bénévoles locaux, pour rejoindre étape par étape trois collèges malgaches.

L'objectif: équiper chacun d'eux d'un ordinateur connecté à Internet. Puis former les enseignants et les élèves à la production de texte, à l'image et au son. " Il y a une vraie fracture numérique et

culturelle entre les pays du nord et ceux du sud", explique Sami, informaticien spécialisé dans la conception de contenus pédagogiques interactifs. *"Équiper ces établissements, c'est les aider à créer du lien avec l'extérieur, comme de la correspondance scolaire avec des écoles françaises. Mais aussi leur permettre de créer du réseau entre eux, dans un pays où les déplacements sont difficiles."*

Pour réussir son projet, Sami a pris un congé professionnel et s'est rapproché de l'association rezéenne le Lémurien. *"Pour que mon projet soit cohérent et qu'il s'appuie sur les populations concernées"*, témoigne Sami. Une partie des fonds collectés sera d'ailleurs reversée à l'association pour " l'opération zébu" et le reboisement local.

[hamadouchesami@yahoo.fr](mailto:hamadouchesami@yahoo.fr)

**Pour financer son projet, Sami invite les personnes intéressées à prendre en charge les kilomètres parcourus à vélo à hauteur de 5 euros le km. Les 2/5<sup>e</sup> des fonds collectés financeront des projets locaux portés par l'association Lémurien.**



Soirée jeux  
Par l'association L'arbre à lucioles. Samedi 19 mars à partir de 19h30 à la salle de la Carrée, au CSC de Ragon, 9 rue du Vivier. Tarif: 1 €. Rens. 06 37 93 13 71.

Les RV de la Barakason  
Semaine "Instants du tango" du 8 au 13 mars à la Barakason. Exposition de peinture argentine. Initiation à la pratique du tango argentin, 9 mars à 18h30. Contes argentins 10 mars à 14h30 (entrée libre). Film vendredi 12 à 14h30 (entrée libre). Repas argentin samedi 13 à 19h30 (5 €/personne). Atelier de sensibilisation à la culture sourde 13 mars de 15h à 17h. Expo origami cubique du 22 au 27 mars, avec initiation à l'origami cubique 22 et 24 mars. Rens. 02 51 70 75 70.

Musique avec le Cercle Saint-Paul  
Concert de la New's Fanfare 6 mars à 20h30, au cinéma Saint-Paul. Première partie: orchestre de l'école municipale de musique. Gratuit. Rens. 02 40 08 23 55.

Sida Sa Soré  
Pour venir en aide aux enseignants et élèves séropositifs des écoles du Burkina-Faso, l'association Kouambasoré organise son 5<sup>e</sup> loto solidaire 7 mars dès 15h à la salle du Seil, allée de Provence à Rezé. Rens. 02 40 04 07 03.

Missions africaines  
Expo-vente d'art africain et asiatique 5 mars de 14h à 19h, 6 et 7 mars de 10h à 19h, centre des Naudières. Cuir, ébènes, bijoux, tissus, masques, vannerie, cuivres, librairie, bouquinerie, brocante. Rens. 02 40 75 62 66.

Personnes handicapées  
15<sup>e</sup> journée des frères et sœurs de personnes malades ou handicapées, 21 mars au centre diocésain des Naudières, 31 rue des Naudières. Rens. 06 13 56 63 69.



RAGON

Un atelier où l'on partage ses recettes, ses astuces, puis le repas...

## Du bruit dans la cuisine du CSC

Depuis octobre, des gourmets se réunissent régulièrement au centre socioculturel de Ragon pour partager des recettes et un bon repas concocté tous ensemble. Elles sont six ce mardi. Toutes affairées autour d'une grande table et d'une pagaille de couleurs et de saveurs, qui ne demandent plus qu'à être conjuguées les unes aux autres pour le plaisir des sens.

Au menu, ce midi : coquilles saint-jacques aux deux légumes, magret de canard aux trois purées et poires farcies aux fruits secs. Tout un programme, proposé cette semaine par Jacqueline, l'une des participantes à l'initiative de l'atelier. "Notre idée, c'est de réunir une fois par semaine ceux qui le souhaitent, pour passer un bon moment, en partageant des recettes, des trucs, et un bon repas

préparé ensemble", explique-t-elle.

Ici, pas d'animateur, ni l'obligation de venir chaque semaine. "Aujourd'hui, c'est un repas de fête, mais on a d'autres idées en tête, comme les menus économiques, les menus rapides, les buffets dinatoires ou les menus de saison", précise Ghislaine.

Apprendre des trucs pour épater les amis, ou passer un moment hors de chez soi pour rompre la solitude : tout un menu en soi, ouvert à tous, hommes ou femmes, jeunes ou moins jeunes, cordons bleus ou débutants. Et à déguster sans modération.

**Renseignements et réservations au CSC Ragon : 02 28 25 29 40 (activité le mardi ou le jeudi).**

### BLORDIERE

## 1, 2, 3 sommeil

Temps fort autour des rythmes et des rites du sommeil organisé par le CSC Jaunais-Blordière les 3, 5 et 6 mars. En ligne de mire : les enfants, les ados et les adultes. Le centre socioculturel Jaunais-Blordière propose avec les partenaires du quartier une action autour de la parentalité. Un temps fort consacré aux rythmes

et rites du sommeil. Au programme : ateliers interactifs et ludiques, projections vidéo, expositions, espaces sommeil enfant, ado et adulte. Une relaxologue, une psychothérapeute, une intervenante en éducation kinesthésique, des assistantes sociales, infirmières, conseillères, animateurs, assistantes maternelles et habitantes du

quartier, animeront des ateliers au cours desquels ils feront part de leurs expériences et échangeront avec vous.

**Accueil tout public : mercredi 3 mars de 14h à 19h, vendredi 5 de 14h à 18h et samedi 6 de 9h30 à 12h et de 14h à 18h. Rens. 02 28 44 40 00.**

TRENTEMOULT-LES-ISLES

# Composter le samedi matin

Après la Maison radieuse, Trentemoult goûte depuis le 22 janvier aux vertus du compostage collectif. Avec l'Amap du quartier, Géraldine Béguec et Estelle Bertaud sont à l'origine du projet.

## Comment est née l'idée d'installer un composteur ?

Nous cherchions à recycler les déchets des légumes. Nous nous sommes alors rendus compte que cette idée pouvait intéresser d'autres personnes que celles qui sont réunies dans l'association pour le maintien d'une agriculture paysanne (Amap). Une information a donc été adressée aux habitants de Trentemoult. Aux 20 familles déjà intéressées, 20 autres foyers ont exprimé leur souhait de réaliser collectivement leur compost.

## Comment avez-vous procédé ?

Nous sommes allés à la Maison radieuse où un composteur est installé, et avons interrogé les utilisateurs et les membres de l'association Compostrî. Puis nous

avons envoyé un courrier à la mairie. Pour sensibiliser le plus de personnes et avoir une meilleure visibilité, nous tenions à ce que le composteur soit installé près du marché bio. Une convention d'occupation du terrain a été signée entre la mairie et le CSC Loire-et-Seil.

## Comment fonctionne le composteur ?

Il se présente sous la forme d'un petit pavillon en bois. Plusieurs silos permettent le compostage en continu. Des permanences ont lieu chaque samedi matin, de 10h à 12h. Pour participer, chacun doit s'inscrire et accepter de tenir deux de ces permanences par an. Chaque inscrit peut alors y déposer ses déchets : restes de cuisine, déchets verts broyés, coquillages concassés... Et dans plusieurs mois, venir retirer du compost pour cultiver son jardin. Ces permanences constituent également un temps de rencontre convivial avant de se rendre au marché bio.

**Reqs. 02 51 11 12 32.**



## Élus de quartiers

Ils sont à l'écoute des habitants. Renseignements et rendez-vous au 02 40 84 43 47.

**REZÉ-HÔTEL-DE-VILLE** (Bourg/Zola-Barbusse) Mairie.

■ MIREILLE RICHEUX-DONOT  
Samedi 6 mars de 11h à 12h.

**CHÂTEAU** (Landreau/Trocardière) Centre socioculturel, allée de Touraine.

■ INA SY  
Samedi 6 mars de 11h à 12h.

■ CHRISTIAN BROCHARD  
Samedi 20 mars de 9h à 10h.

**HOUSSAIS** (Chêne-Creux/Trois Moulins) Maison de quartier, avenue de la Houssais.

■ PHILIPPE PUIROUX  
Samedi 13 mars de 11h à 12h.

■ VÉRONIQUE CHARBONNIER  
Sur rendez-vous.

**BLORDIÈRE** (Ouche-Dinier) Centre socioculturel, 31 Chemin-Bleu.

■ ALAIN COUTANT-NEVOUX  
Samedi 27 mars de 9h à 10h.

■ SYLVIE LE BLAN  
Sur rendez-vous.

**PONT-ROUSSEAU** (Saint-Paul) Salle Jean-Jaurès, avenue Jean-Jaurès.

■ COLETTE RECLUS  
Mercredi 17 mars de 11h à 12h.

■ CATHERINE GOSSELIN  
Samedi 27 mars de 11h à 12h.

**RAGON** Centre socioculturel, 9 rue du Vivier.

■ ANAÏS GALLAIS  
Samedi 13 mars de 11h à 12h.

■ JULIEN CHAILLOU  
Sur rendez-vous.

**TRENTEMOULT-LES-ÎLES** (Haute-Île et Basse-Île) Maison des Isles.

■ DOMINIQUE POIROUT  
Samedi 13 mars de 11h à 12h.

## Élus de l'opposition

**MoDem** : sur rendez-vous, contact par courriel : stephane.louedin@mairie-reze.fr

**REZÉ À GAUCHE TOUTE** : lundi et mercredi de 14h à 17h en mairie ou sur rendez-vous au 06 65 17 06 09.

**UMP** : lundi de 9h à 10h30 et vendredi de 14h à 16h en mairie ou sur rendez-vous au 06 62 14 63 48.

## Conseillers généraux

**Canton de Bouaye/Rezé**

■ GÉRARD ALLARD  
reçoit sur rendez-vous au 02 40 99 10 81.

**Canton de Rezé-Bouguenais**

■ FRANÇOISE VERCHÈRE  
reçoit sur rendez-vous au 02 40 99 78 58.

## Député

■ DOMINIQUE RAIMBOURG reçoit les lundi et vendredi sur rendez-vous au 02 40 02 73 80 ou dominiqueraimbourg@orange.fr



Clarika, Jeudi 25 mars



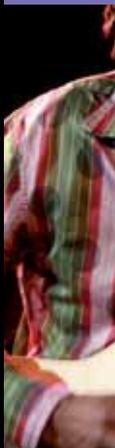
Bougez malin, jusqu'au 27 mars



Karaté 2000, jeudi 18



No way Veronica, mardi 9



Daby

# ARC TR R O S

## MUSIQUE

### ■ Destination Afrique

(Arc) Double scène pour présenter le brakka du Congolais So Kalmery et le folk mélodieux du Mauritanien Daby Touré.  
Vendredi 5 mars, 20h30.  
Théâtre municipal. 8 à 16 €. Rens. 02 51 70 78 00.

### ■ Rencontres musicales

Vendredi 5 mars "Méli-mélodies" avec l'ensemble Influences; vendredi 12 mars "Tout contre: Martin Matalon" avec l'ensemble Utopik; vendredi 19 mars "Arabesques" avec le trio Khoury; vendredi 26 mars "À chœurs croisés" avec Aria Voce.  
19h à la Balinière. Entrée libre. Rens. 02 51 70 78 00.

### ■ Retour du Jeudi

70's Pornographik Men (punk rock) et Karaté 2000.  
Jeudi 18 mars, 20h. La Barakason. Entrée libre.

### ■ Signes 2 Vibes

Événement pluri-artistique avec traduction assurée en langue des signes: chanson, théâtre, jonglage, danse, cirque, hip-hop, slam... Dans le cadre du festival Handiclap organisé par l'APAJH 44.  
Samedi 20 mars, 20h30. La Barakason. 8€/10€

### ■ Clarika

(Arc) L'un des plus grands talents féminins de la chanson française.  
Jeudi 25 mars, 20h30.  
Théâtre municipal. 10 à 25 €. Rens. 02 51 70 78 00.

### ■ Brain Damage + Undergang

Deux groupes français surfant sur l'electro.  
Vendredi 26 mars, 20h30.  
La Barakason. 8 à 12 €.

### ■ Les amis de l'orgue

Concert des Rameaux avec l'Ensemble de la Jaguère.  
28 mars à 17h, église Saint-Paul. Tarif: libre.  
Rens. 02 40 04 14 83.

### ■ Jaadu

La fantaisie du guitariste Titi Robin rencontre le chant d'un maître qawwali, Faiz Ali Faiz.  
Jeudi 1<sup>er</sup> avril. Théâtre municipal. 16 €/25 €. Rens. 02 51 70 78 00.

## LECTURE

### ■ Quand on parle du loup...

Drôles d'histoires de loups terribles, de loups gentils, de loups qui en ont marre d'être des loups, par Kamal Rawas de la compagnie Le Rire du miroir.

De 3 à 6 ans - réservation conseillée. Mercredi 24 mars, 16h. Médiathèque Diderot. Entrée libre.  
Rens. 02 40 04 05 37

### ■ Besoin de poème

Yvon Le Men, accompagné d'un accor-déoniste. Organisé par l'Arc en partenariat avec la bibliothèque.  
Mardi 30 mars, 20h. Médiathèque Diderot. 6 €, gratuit pour les abonnés. Résa: 02 40 04 05 37.

## THÉÂTRE

### ■ No way Veronica

(Arc) L'histoire d'un groupe de scientifiques observant la vie des manchots perturbés par une vampe nymphomane (Veronica) qui tente par tous les moyens de s'introduire dans ce huis clos de mâles. Une comédie hilarante d'Armando Llamas.  
Mardi 9 mars, 20h30. Théâtre municipal. 8 € à 16 €. Rens. 02 51 70 78 00.

## MULTIMÉDIA

### ■ Le Web 2.0

Tout comprendre sur cette nouvelle manière interactive d'utiliser Internet. Samedi 6 mars de 15h à 17h. Médiathèque Diderot.



Touré, vendredi 5 mars

Karim Ghelloussi, jusqu'au 10 mars

Rens. 02 40 04 05 37.  
Entrée libre.

12h. Gratuit. Réservation :  
02 40 84 43 60.

### ■ Comment passer à Linux ?

Un stage pour réaliser toutes les étapes nécessaires à l'installation du système d'exploitation libre, et découvrir quelques logiciels. Public adulte, sur inscription  
Du mardi 16 au vendredi 19 mars de 19h à 21h.  
Médiathèque Diderot.  
Rens. 02 40 04 05 37.

### ■ Saint-Lupien

Visite commentée du site archéologique.  
Mercredi 10 mars et dimanche 28 mars, 15h.  
Tarifs : 3 €, 6 € en famille, gratuité sous conditions.  
Réservations :  
02 40 84 43 60.

## EXPOSITION

### ■ Karim Ghelloussi

Sculpture contemporaine.  
Galerie Diderot. Jusqu'au 10 mars. Rens. 02 51 70 78 00.

### ■ Pensez demain, bougez malin

Pour mieux comprendre les projets et les enjeux du nouveau Plan de déplacements urbains.  
Du 3 février au 27 mars.  
Maison des projets.  
Rens. 02 40 13 44 10.

## PATRIMOINE

### ■ Médiathèque Diderot

Visite commentée de la médiathèque qui fut église avant d'être équipement culturel.  
Samedi 20 mars, de 11h à

## DIVERS

### ■ Troc'plantes

Organisé par l'association La Maison.  
Samedi 27 mars. Square du Moulin-du-Pront

### ■ Vide-grenier

Organisé par le Cepal Rezé-Centre.  
Dimanche 28 mars. Place du 8-Mai. Rens. 02 40 05 45 27.

### ■ Vide-grenier

Par l'amicale laïque Château-Sud.  
Dimanche 21 mars de 8h et 17h à l'école publique Château-Sud, rue des Frères-Lumière.  
Rens. 06 85 89 20 39.



### ■ Les Instants du Monde, du 18 au 21 mars

Au-delà des concerts, le festival offre un temps privilégié entre le public et les artistes invités. À domicile, dans les quartiers, à la Balinière, au théâtre, les musiciens transmettent leur passion à travers des ateliers, des rencontres, des concerts en matinée, des créations collectives... Une coréalisation de l'Arc, l'Aria, l'école municipale de musique et de danse et Musiques à Rezé.

- Jeudi 18 mars, 20h30, théâtre municipal: "Tangos para Bach", création de l'ensemble des Miroirs métissés, avec Jerez-Le Cam Quartet et Aria Lachrimae Consort.
- Vendredi 19 mars, 21h, théâtre municipal: Antonio Placer.
- Samedi 20 mars, 18h, la Balinière: Kamilya Jubran.
- Samedi 20 mars, 21h, théâtre municipal: Dal'ouna et invité(s), carte blanche à Ramzi Aburedwan.
- Dimanche 21 mars, 18h, théâtre municipal: Müsennâ, airs de cours ottomane, française et italienne.

Tarifs de 8 € à 25 €. Forfait cinq concerts pour 50 €, 35 € pour les moins de 25 ans.  
Rens. 02 51 70 78 00.

### ■ Festival [SONOR] à la Barakason

Samedi 6 mars, 5<sup>e</sup> édition du festival organisé par Histoires d'Ondes et la radio Jet FM. Au programme, de 18h à 20h, débat sur le collectage sonore: que peut-on faire des témoignages, des chansons, des mélodies sauvés de l'oubli? Entrée libre. Puis concerts à partir de 20h30: François Robin donnera à entendre la cornemuse sous un angle nouveau, suivi du duo de Dj's the Brain, puis par Polémix et La Voix Off, les chroniqueurs satiriques de Radio Béton et du site web de Libération accompagnés sur scène par Dj Flashball.  
Tarifs de 6 € à 9 €. Rens. 02 28 25 23 90.

■ Malika Doray à la médiathèque  
Auteur et illustratrice pour la jeunesse, Malika Doray séjourne à Rezé du 10 au 13 mars. À cette occasion une exposition lui est consacrée du 2 au 31 mars autour du livre accordéon. Mercredi 10 mars, de 14h30 à 16h, elle propose aux artistes en herbe de constituer eux-mêmes leur livre. Enfin, samedi 13 mars à 16h, Malika Doray invite à une rencontre autour de son travail.

Tous ces rendez-vous ont lieu à la médiathèque Diderot. Rens. 02 40 04 05 37.

POMPIERS : 18

POLICE : 17

URGENCES MÉDICALES : 15

AMBULANCES : 15

(ambulancier de garde)

Nouvelles Cliniques Nantaises

Service des urgences :

02 28 25 50 15.

Allo Enfance maltraitée : 119

(24h/24h) ou 01 53 06 68 68.

Du lundi au vendredi de 9h à 18h.

08 Victimes : 08 842 846 37

7j/7 de 9h à 21h, prix d'un appel local.

Accueil psychologique :

Accueil infirmier

avec/sans rendez-vous :

17 rue du Bas-Landreau à Rezé.

Du lundi au vendredi de 8h30 à 19h.

Tél. 02 40 08 98 80.

### CHIRURGIENS-DENTISTES

Dimanche 7 mars :

ANDRIAMANAMPISOA S.,

5 quai Henri-Barbusse,

Nantes (02 51 86 26 66)

Dimanche 14 :

LEPINE Cécile,

51 boulevard Robert-Schuman,

Nantes (02 40 76 91 03)

Dimanche 21 :

LAMMALI Faouzi,

41 rue Alsace-Lorraine,

Rezé (02 40 75 65 97)

Dimanche 28 :

BENECH Christelle,

5 rue de Budapest,

Nantes (02 40 48 26 00)

### PHARMACIENS DE GARDE

Appeler le 32 37.

# Ce qui a changé au 1<sup>er</sup>

**Prestations familiales, minima sociaux, salaire minimum... à incandescence, chiens dangereux... Les principaux**

### Salaire minimum de croissance

Le salaire minimum de croissance (Smic) a été revalorisé de 0,5 %. Le nouveau montant horaire brut est fixé à 8,86 euros. Pour un salarié dont la durée du travail est la durée légale hebdomadaire, le salaire mensuel au niveau du Smic qui était, depuis juillet, fixé à 1 337,70 euros passe à 1 343,77 euros brut par mois. Rappel: le Smic correspond à un salaire horaire en dessous duquel, légalement, aucun salarié ne doit être payé.

### Retraite

Pour les retraites, dès 2010, le système de compensation accordée aux mères salariées du privé est modifié. La majoration globale de 2 ans par enfant est maintenue, mais cette durée est partagée entre 4 trimestres accordés aux mères au titre de la grossesse et de la maternité et 4 trimestres supplémentaires accordés au père ou à la mère au titre de l'éducation de l'enfant.

### Prestations familiales

La base mensuelle du calcul des allocations familiales (BMAF) est maintenue à 389,20 euros mais les plafonds de ressources pour l'attribution de ces prestations sont réévalués dans le même temps de 2,8 %.

### Minima sociaux

Le revenu de solidarité active (RSA) augmente de 1,2 % passant à 460,09 euros pour 1 personne seule sans enfant. L'allocation de solidarité spécifique (ASS), l'allocation temporaire d'attente (ATA) et l'allocation équivalent retraite (AER) sont revalorisées également de 1,2 % à cette même date.



**Modification des plafonds de ressources pour l'attribution des prestations familiales.**

### Cessation progressive d'activité

Le dispositif de cessation progressive d'activité, dite "retraite progressive", est prolongé jusqu'au 31 décembre 2010. La retraite progressive permet à tout salarié âgé de 60 ans, et ayant cotisé au minimum 150 trimestres, de toucher une partie de sa retraite tout en poursuivant une activité professionnelle à temps partiel.

### Forfait journalier hospitalier

Le montant du forfait journalier hospitalier est fixé à 18 euros à partir du 1<sup>er</sup> janvier. C'est une participation forfaitaire non remboursée par la Sécurité sociale, à la charge des personnes hospitalisées. Elle contribue aux frais d'hébergement et d'entretien entraînés par l'hospitalisation. Le forfait hospitalier est dû pour tout séjour dans un établissement de

# janvier 2010

## um de croissance, ampoules changements.

santé supérieur à 24 heures (y compris pour le jour de sortie).

### Chiens dangereux

Les propriétaires ou détenteurs de chiens d'attaque (catégorie 1) et de chiens de garde et de défense (catégorie 2) doivent être titulaires d'un permis de détention. Ce permis est délivré par les maires, sur présentation d'un certain nombre de pièces.  
Rens. 02 51 83 79 00.

### Prime à la casse

Les montants de la prime à la casse qui concerne les véhicules de plus de 10 ans sont modifiés en 2010, passant à 700 euros pour les commandes avant le 30 juin dès lors que la facturation intervient au plus tard le 30 septembre.

### Ampoules à incandescence

Les ampoules à incandescence (ou à filaments) sont progressivement retirées de la vente: depuis le 1<sup>er</sup> janvier les ampoules à incandescence de 75 watts ne sont plus mises en vente. D'autres informations sur le site officiel de l'administration française, <http://service-public.fr>

Rentrée scolaire 2010/2011 : inscriptions

■ **Château-Nord**: sur rendez-vous au 02 40 75 82 74.

■ **Port-au-Blé**: sur rendez-vous au 02 40 75 25 29.

■ **Ragon**: sur rendez-vous au 02 28 25 29 30.

■ **Primaire Jean-Jaurès**: inscriptions les lundis 1<sup>er</sup> et 8 mars de 8h45 à 18h, jeudis 4 et 11 mars de 17h à 18h, vendredis 5 et 12 mars de 17h à 18h, ou sur rendez-vous au 02 40 84 44 70.

■ **Primaire Y.-et-A.-Plancher**: sur rendez-vous au 02 40 75 43 47.

■ **Maternelle Château-Sud**: sur rendez-vous au 02 40 75 73 88.

■ **Maternelle Chêne-Creux**: sur rendez-vous au 02 40 75 71 06. Portes ouvertes samedi 5 juin de 10h à 12h.

■ **Maternelle La Galarnière**: sur rendez-vous au 02 40 75 68 76.

■ **Maternelle Le Corbusier**: sur rendez-vous au 02 40 75 72 99.

■ **Maternelle Ouche-Dinier**: inscriptions les samedis 13 et 20 mars de 9h à 11h15, les jeudis 4, 18 et 25 mars de 9h à 11h15 et de 14h à 16h15 ou sur rendez-vous au 02 40 75 72 88.

Portes ouvertes les samedis matins 13 et 20 mars.

■ **Maternelle Roger-Salengro**: inscriptions chaque vendredi de 14h à 17h (sauf vacances scolaires) et les lundis 8, 15, 22 et 29 mars de 16h45 à 18h, ou sur rendez-vous au 02 40 75 71 15.

Secours populaire

■ Ouverture du vestiaire, 66-68 rue Émile-Zola, jeudi 4, mercredis 10 et 17, samedi 27 mars de 9h à 12h et de 14h à 17h. Rens. 02 51 70 03 81.

Recensement militaire

■ Les jeunes né(e)s en février 1994 doivent se présenter avant le 31 mai 2010 en mairie, avec carte

d'identité et livret de famille.

Cartes d'identité et passeports  
Demandes à déposer en mairie.

■ **Cartes nationales d'identité**: du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30, et le samedi de 9h à 12h.

■ **Passeports biométriques**: du lundi au vendredi de 8h30 à 16h30 et le samedi matin sur rendez-vous. Rens. 02 40 84 42 02.

Collecte de chaussures

■ Opération toutes pompes dehors : déposez vos chaussures, que vous ne portez plus mais portables, à l'accueil de la mairie, centre André-Coutant et CSC, du 13 au 26 mars. Rachetées par le Relais Atlantique, elles financeront des séjours pour les enfants soignés dans le service oncologique du CHU.

## ÉTAT CIVIL

### NAISSANCES

**Du 24 novembre au 17 janvier.** Vicat Axel / Burgaud Samuel / Trouillard Raphaël / Launay Loïc / Alexandre Arthur / Lecomte Maé / Geoffrit Cody / Blot Aaron / Chabot Nina / Averty Kloé / Allard Arthur / Vincent Sarah / Coriton Thelma / Amirov Charaputdin / Vinet Zélie / Legeai Colleen / Boutet Antoine / Bourget-Gracineau Isidore / Chabot Timéo / Simoneau Titouan / Nishori Loran / Carriou Antoine / Martinetti Mathilde / Mpogho-Bongo Antonin / Auvray Alexandre / Ringear Emma / Pedelaborde Simon / Fonteneau Maël / Paquereau Anouk / Zimmer Inaya / Bouchereau Clémentine / Flaux Paola / Chaperon Gabriel.

### MARIAGES

**Hors de la commune.** Sahmimi Maher et Omnès Gwenaëlle / Stos Frédéric et Zaitseva Olena / Maestre Pierre-Henry et Laneau Delphine / Benselama Foued et Harouka Manal. Du 6 au 20 février : Bazile Bruno et Rondeau Nathalie / Kulik Maxime et Zaytseva Yuliya / Vogel Pascal et Cabet Sylvia / Duc Michel et Renaud Gisèle.

### DÉCÈS

**Du 6 décembre au 14 janvier.** Begaud Germaine veuve Jouan, 84 ans / Bost Albert, 81 ans / Martin Jean, 89 ans / Guillet Monique veuve Thézé, 81 ans / Retailleau Marie-Thérèse épouse Alaïmo, 59 ans / Châble Bruno, 53 ans / Cadorel Solange veuve Lucas, 76 ans / Le Maguer Denise épouse Moyon, 87 ans / Joseph-Edmond Odette veuve Paquier, 84 ans / Renaud René, 61 ans / Mouche Boniface, 78 ans / Gendronneau Raymonde veuve Picorit, 86 ans / Hebert Alexandre, 88 ans / Guilbaud Denise veuve Longépé, 83 ans / Gouin Victor, 84 ans / Guen Alain, 60 ans / Briand Georges, 73 ans / Pestourie Andrée, 83 ans / Barbeau Angèle veuve Chaillou, 91 ans / Ortais Paul, 81 ans / Fièvre Serge, 63 ans / Bourriaud Eric, 41 ans / Azais Gilbert, 76 ans / Leclert Jeannette veuve Mornet, 83 ans / Garreau Gilberte épouse Brisseau, 85 ans / Garnier Jacques, 71 ans / Gautier Georges, 93 ans / Corpetti Côme, 93 ans / Vidal Paul, 96 ans.